



H. A. CHAPUT

REDACTEUR-PROPRIETAIRE.

REDACTION ET ADMINISTRATION.

1623, Rue Notre-Dame,

MONTREAL.

ABONNEMENT

1 An \$1.00
Six mois 0.50
Trois mois 0.25

CONDITIONS :

Invariablement payable d'avance

TARIF DES ANNONCES.

	1 mois	2 mois	3 mois	4 mois	5 mois	12 mois
1 pouce	\$1.50	2.75	4.10	7.00	12.00	
2 "	3.00	5.00	8.50	13.50	22.00	
3 "	4.50	7.50	10.50	18.00	32.00	
4 "	5.50	10.00	14.00	24.00	44.00	
5 "	7.00	12.50	18.00	32.00	56.00	
10 "	12.00	22.00	32.00	56.00	100.00	
1 colonne	15.00	27.50	40.00	70.00	120.00	
2 "	27.50	50.00	70.00	120.00	200.00	
1 page	50.00	80.00	120.00	200.00	350.00	

Annonce dans les Notes de la Rédaction, 25 centins par ligne chaque insertion.
Les annonces pour un, deux ou trois mois sont payables d'avance. Les annonces à l'année sont payables par trimestre d'avance.

Toute personne qui voudra discontinuer son abonnement devra en donner avis à l'administration par écrit, un mois avant l'expiration de son année.

L'abonnement continuera tant que les arriérés ne seront pas payés s'il y en a.

Toute correspondance devra être accompagnée d'un nom responsable. Aucun écrit anonyme ne sera publié.

Les manuscrits publiés ou refusés, ne seront point retournés.

Toutes correspondances personnelles ou d'une nature intéressée, tous rapports d'institutions financières ou autres, seront insérés, à titre de réclames, au taux de 25 centins par ligne.

On devra dans tous les cas, donner à l'Administration avis de discontinuer toute annonce à l'expiration du temps fixé, sans quoi la publication en sera continuée au prix convenu, suivant le tarif ci-dessus.

Nous ne sommes en aucune manière responsable des idées et opinions émises par nos correspondants auxquels nous laissons toute liberté quand à la forme et au fond.

Toute lettre d'argent devra être enregistrée et adressée.

L'AGRICULTEUR CANADIEN,

MONTREAL, P.Q.

NOTES DE LA RÉDACTION.

Nous pouvons assurer que le prochain numéro de notre journal sera imprimé et prêt à être adressé à nos abonnés le ou vers le premier du mois prochain.

Envoyez-nous 25 centins par la maille et vous recevrez L'AGRICULTEUR CANADIEN pendant trois mois sans charge additionnelle.

Ne laissez pas perdre les os provenant de la table ou autrement. Pulvérisés c'est une nourriture indispensable aux oiseaux de la basse-cour.

Les marchands et les fabricants qui désirent annoncer leurs marchandises dans un journal qui est lu par toutes les classes de la société devraient annoncer dans L'AGRICULTEUR CANADIEN, qui est le journal lu par toutes les familles canadiennes sans exception.

Nous recevons des timbres de poste pour toute fraction d'une piastre en paiement de l'abonnement à L'AGRICULTEUR CANADIEN. Envoyez-nous si cela est possible ceux d'un centin.

Nous désirons attirer l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de R. J. Latimer, qui paraît sur une autre page, cette maison est des plus recommandable, ses prix sont bas et ses conditions très faciles.

Prix pour prix encourage ceux qui annoncent dans notre journal et mentionnent le fait que vous avez lu leur annonce dans "L'AGRICULTEUR CANADIEN."

Nous devons élever les Holsteins et les Ayrshires pour leur lait, les Shorthorn, les Aberdeen, les Hereford, et les Durhams pour la viande, les Jerseys pour la richesse du lait; mais surtout et pardessus tout les Canadiennes, parcequ'elles possèdent à elles seules sous un moindre volume toutes les qualités des races plus haut énumérées

Dr Valois, Dentiste, no. 118 rue St-Denis, (au-dessus de la pharmacie de M. Baridon, coin de la rue Ste-Catherine,) extrait les dents sans douleur pour 25c., et fait un dentier pour \$10, ouvrage GARANTI, et a toujours en mains la *Célèbre Poudre de dent Venner*. Cette poudre blanchit et arrête la carie des dent. C'est un puissant remède contre le scorbut.

Nous offrons nos remerciements à MM. F. Thibault, président, et T. Berthiaume, gérant de la *Compagnie d'Imprimerie et Lithographie Gebhardt-Berthiaume*, à qui nous avons confié l'impression de notre journal. Comme nos lecteurs peuvent s'en convaincre, rien, au point de vue typographique, ne laisse à désirer.

Nous recommandons cette maison à ceux qui ont besoin d'impressions d'aucune sorte.

NOTRE FEUILLETON.

Le manque d'espace nous force à remettre à notre prochain numéro la publication d'un magnifique feuilleton du plus haut intérêt. Nos lecteurs trouveront dans cette lecture un délassement pour les longues veillées.

AUX PROPRIETAIRES DE CHEVAUX.

La poudre "Engraisse" mêlée à la nourriture donne au cheval de la vigueur, cette poudre qui a des propriétés stomaciques et dépuratives est d'un goût agréable, guérit la constipation, la gourme, etc., etc. Les vétérinaires des Etats-Unis, la recommandent fortement. Dépôt principal chez

T. DUDEVOIR,
Marchand-Epicier,
174 rue Lagauchetière, Montréal.

CERTIFICATS.

St Louis [Mile End], 14 Juil. 1883.
M. S. PARISEAU,
Village St-Jean-Baptiste.

MONSIEUR.—C'est avec plaisir que je puis vous rendre le témoignage que toutes les blanchisseuses de notre institution sont satisfaites de votre moulin à laver. Elles disent qu'il lave bien les gros morceaux comme les petits et en peu de temps.

M. CHARÈS,
Institution des Sourds-Muets.

Montréal, 14 Mai 1883.

Nous, les Sœurs de la Providence, avons essayé la machine à laver de M. S. Pariseau, et nous certifions que les résultats obtenus, pour nettoyer le linge, sont supérieurs à tous ceux des autres machines à laver essayées par nous.

REV. SŒURS DE LA PROVIDENCE.

Montréal, 1er Juin 1883.

Je soussigné, certifie que la laveuse que j'ai achetée de M. S. Pariseau lave aussi bien et laisse le linge aussi propre qu'aucune personne peut le faire à la main. Je déclare aussi que ce moulin à laver ne ruine pas plus le linge que le lavage à la main.

JOS. PAQUETTE.

Avenue du Parc, [Côte St-Louis.]
18 Août 1883.

Je certifie par le présent que j'ai acheté une machine à laver de M. S. Pariseau, du Village St-Jean-Baptiste, et qu'après en avoir fait l'essai, je la recommande à toute personne ou famille, pour sa simplicité et économie de temps, et qu'elle fonctionne d'une manière très satisfaisante.

WM MANSY.

Toute personne qui nous fera parvenir le prix de quatre abonnements pour un an, à L'agriculteur Canadien aura droit à la réception gratis d'un abonnement à ce journal, ou si on le préfère, nous allouons une commission de 25 pour cent.

DECOUVERTE.

Chaque année, dans cette saison, on constate que les animaux en général, et plus particulièrement les chevaux, sont sujets à certains maux dus aux changements brusques de température.

Tous les cultivateurs ainsi que les personnes qui ont des chevaux n'ignorent pas ce fait et cherchent depuis longtemps le moyen de soustraire leurs animaux à ces inconvénients.

A la suite de recherches longues et sérieuses, M. T. Dudevior, de Montréal, est parvenu à découvrir un produit de premier ordre, la *Poudre engraisse et nourrissante*. Cette poudre qui est stomacique, dépurative et vermifuge, donne au cheval une vigueur et une attitude qui plait à son maître dès son premier essai. Cette poudre engraisse fortifie ses nerfs et durcit ses chairs. Sa propriété dépurative prévient les maladies qui se rattachent à l'engorgement des intestins, telles que manque d'appétit, migraine, constipation, amas de bile, congestion du foie, des poumons, du cerveau et la gourme, et toutes les affections scrofuleuses.

Les vétérinaires des Etats-Unis et du Canada qui ont fait l'essai de ce remède merveilleux en sont tellement satisfaits qu'ils n'en n'emploient plus d'autres.

Il y a trois mois, M. Dudevior a expédié au directeur d'un des principaux ranches des Etats-Unis 150 livres de cette poudre et il vient de recevoir une lettre de félicitations des plus flatteuses.

On peut voir par les certificats que M. Dudevior publie dans une autre colonne ce que qu'il avance est prouvé par les faits.

N'oubliez pas le nom de la *Poudre engraisse et nourrissante*. Gare aux contrefaçons. Cette marque est enregistrée.

EXPORTATION DU BÉTAIL.

Si nous devons en juger par les préparatifs de toutes sortes que l'on est à faire, l'exportation du bétail promet d'être plus considérable cette saison, que par le passé.

Dernièrement, nos grands exportateurs ont reçu de leurs correspondants privés des avis leur disant que le marché était plus ferme, avec une tendance si non à la hausse, du moins à se maintenir encore pour quelque temps à des prix rémunérateurs.

Tout en étant plus éloigné que certains pays du continent, le Canada est cependant assez rapproché des pays consommateurs, principalement l'Angleterre, pour pouvoir tirer profit de cette hausse subite qui promet beaucoup.

Nous voyons que plusieurs steamers, entr'autres les SS. Dominion, Lake Champlain et plusieurs autres des lignes "Allan," "Beaver" et autres, ont été retenus pour l'exportation, c'est-à-dire que, en dehors de l'espace nécessaire pour les passagers, les malles, tout l'espace disponible est retenu pour le transport du bétail, soit en Angleterre ou ailleurs.